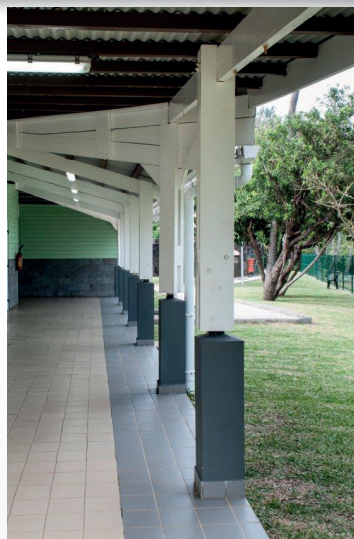


La salle Le Poivrier est une salle d'animation communale. Elle est située sur le site touristique de Grande Anse à une cinquantaine de mètres de la mer dans un environnement calme et agréable. La salle est mise à disposition des usagers pour l'organisation de manifestations privées, sur réservation et moyennant une participation locative.

Situation de la salle



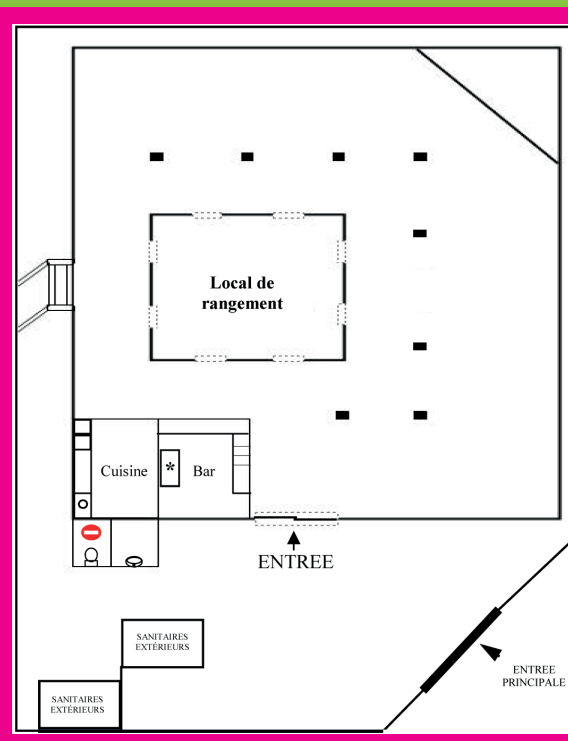
Les prestations de la salle

L'aménagement

La salle se compose :

- d'un espace barbecue dans le jardin,
- d'un coin bar, équipé d'une armoire réfrigérée,
- d'un coin cuisine, équipé d'une table et d'un évier. La cuisson y est interdite. Le coin cuisine est prévu pour les préparations froides, la vaisselle, ou pour réchauffer les repas.
- d'une grande salle de réception d'une capacité de 300 places assises. Elle est équipée d'un petit podium avec des prises électriques à proximité, qui peut accueillir un DJ ou un orchestre. Les sanitaires sont situés à l'extérieur et sont exclusivement réservés aux usagers de la salle.

Plan de la salle



Les équipements

- Tables pliantes
- Chaises
- Assiettes
- Couteaux
- Fourchettes
- Petites cuillères
- Fourchettes de service
- Cuillères de service
- Louches de service
- Verres à eau
- Saladiers
- Plats à poisson
- Bacs à repas
- Pichets
- Ramequins
- Armoire réfrigérée
- Congélateur



Ce qui n'est pas fourni

- Papiers-toilette
- Eponges
- Produits d'entretien et liquides vaisselle
- Essuies-tout
- Sacs poubelles
- Nappes
- Rallonges électriques
- Multiprises électriques



Les tarifs

Location soirée : 450 € de 8h à 4h le lendemain
Location journée : 350€ de 8h à 19h
Un chèque de caution de 300€
(non encaissé sauf en cas de dégradation ou casse)

Règlement intérieur (extrait)

Accès :

l'accès au local de rangement et aux sanitaires intérieurs est strictement réservé aux personnels.

La décoration :

Seule de la ficelle ou des rubans doivent être utilisés pour fixer les décorations (clous, punaises, scotch, agrafes ... sont interdits).

Le nettoyage :

Une fois la manifestation terminée, la cuisine, le bar et les sanitaires doivent être nettoyés. Les décorations doivent avoir été enlevées, la vaisselle doit être lavée et les déchets mis dans les poubelles prévues à cet effet.

Etat des lieux :

Un état des lieux du bâtiment et du matériel mis à disposition sera effectué avant et après toute manifestation. Celui-ci conditionnera le remboursement de la caution.

Comment réserver la salle ?

1

Vous contactez le service animation au 0262 56 80 58 ou directement au 3 rue du Stade, pour connaître les disponibilités.

2

Demande de réservation :

Pour effectuer une demande de réservation, il suffit de télécharger le formulaire en ligne dans l'onglet ANIMATION du site internet de la ville www.petite-ile.re, ou de le récupérer sur place au service animation . Il faut ensuite le transmettre rempli, accompagné des pièces demandées :

- par voie postale à l'adresse :
Mairie de Petite-île
192, rue mahé Labourdonnais - 97429 PETITE ILE
- en mains-propres :
au service courrier, au premier étage de l'Hôtel de ville.

3

Vous recevez un courrier de réponse précisant la date limite de règlement du montant de la location.
En cas de refus, le motif sera précisé dans le courrier.

4

Vous procédez au règlement du montant de la location auprès du service des régies, situé rue du Général de Gaulle.



LE SERVICE D'ANIMATION “LE POIVRIER”

GRANDE ANSE

